

Relevé des infractions sportives

Semaine 48

CHAMPIONNATS SENIORS NATIONAUX

AMENDES ET DROITS

Dossier n°21 : MMJ008, MMJ009 NANCY V.B MAXEVILLE JARVILLE 0542783

- Lors des matchs MMJ008, MMJ009 l'équipe NANCY V.B MAXEVILLE JARVILLE 0542783 ne s'est pas présentée.

Dossier n°22 : 2MD042, 2MD048, 2MD054 RENNES ETUDIANTS CLUB 0351417

- Lors des matchs 2MD042, 2MD048, 2MD054 l'équipe du RENNES ETUDIANTS CLUB 0351417 a présenté plus de 3 mutés. La CSS ouvre un dossier d'instruction.

1. FEUILLE DE MATCH NON PARVENUE DANS LES DELAIS OU NON PARVENUE.

Masculin	Féminin
2MA047	2FA031
3MB036	3FH038
3MA039	2FB039
	3FA034
	3FC035

2. RESULTAT NON COMMUNIQUE SUR INTERNET DANS LES DELAIS IMPARTIS.

SAMEDI SOIR	DIMANCHE SOIR
3FB037	3FC036
	3FE038
	2FC038
	2MC051
	3MA038
	2FD040
	3MD037
	3ME038
	3ME040

CONTROLE ET OBLIGATION D.A.F

Engagements :

RAS.

Forfait :

Dossier n°23 : S.R.D. SAINT-DIE 0883725

- L'équipe S.R.D. SAINT-DIE 0883725 a déclaré forfait lors de la coupe de France jeunes. Il ne remplit donc pas son obligation.

Dossier n°24 : CLUB OLYMPIQUE SAVIGNY 0912753

- L'équipe CLUB OLYMPIQUE SAVIGNY 0912753 a déclaré forfait lors de la coupe de France jeunes. Il ne remplit donc pas son obligation.

Destinataires : Clubs Nationaux